



Problème suite vandalisme

Par **bibis971**, le **08/02/2013 à 15:21**

Bonjour , je me permet de venir poser quelques questions sur ma situation qui commence un peu à me casser le cerveau.
Voilà dans la nuit du 06 Décembre mon véhicule : Chrysler Voyager de 2002 (assurée tous risques) à été vandalisé ainsi que celui d'un voisin dans le parking de notre résidence . " Parking censé être fermé par deux portes une des deux était en panne ce soir la .
Enfin je c'est pas si cela pourra changer grand chose .
Revenons à mon problème :
Alors le vandalisme est :
Vitre conducteur cassée (vitre teintée) et un extincteur vidé dans l'habitacle ainsi que sur l'extérieur .
Donc j'ai déclaré le sinistre à mon assurance le lendemain ainsi qu'un dépôt de plainte le lendemain.
Le véhicule à été remorqué le 11 Décembre jusqu'au garage agréé à mon assurance afin d'être expertisée. En sortant le véhicule je constate que le coffre à été forcé donc le signal au dépanneur qui l'inscrit sur la feuille de prise en charge du véhicule . Je recontacte mon assurance afin de leur signaler .
Enfin bref, on se retrouve à pieds avec nos quatre enfants vu que le garage agréé n'a pas de véhicule de prêt .
Première semaine de Janvier , je recontacte l'expert afin de savoir où en étaient les réparations et là il me fait savoir que le coffre ne serait pas pris en compte car ce serait moi qui aurait touché un obstacle fixe avec le coffre ouvert et que les réparations s'élèvent à environ 700 € (tarif que je trouve un peu bas pour un nettoyage complet suite à ce type de vandalisme , je l'en informe mais me dit de pas m'inquiéter "bhein j'aurais du" et une vitre .
Il me demande des photos pour le coffre que je lui renvoie par deux fois car il aurait eu un bug informatique est aurait pas reçu les premières alors qu'elles sont étaient envoyer par mail .
Continuons désolé c'est long mais je ne c'est plus quoi faire et vers qui me tourner .
Je récupère mon véhicule le 10 Janvier 2013 avec plusieurs soucis : véhicule rayé ; joint de vitre déplacé et poignée d'ouverture de capot casser. Le garagiste me dis qu'il faut que l'expert revoie le véhicule et qu'il me rappelle (j'attend encore bref ...) Je paye les travaux : soit 320 € de franchises et environ 70 € des 10 % de réparations à ma charge.
Après deux jours d'utilisations , je me rend compte de plusieurs choses :
- La voiture dégage une odeur très désagréable impossible d'y mettre mes enfants .
- Mes boutons de vitres : avant côté

passager et vitres arrières ne fonctionnent plus (vitre arrière gauche resté ouverte)rn- Je retrouve pleins de traces de reste de la poudre d'extincteur : tableau de bord , sous plastiques côté passager.rnDonc la voiture est quasi insortable du garage .rnJe recontacte le 16 Janvier :rn- Le garage qui me dit qui faut voir ça avec l'expert directement.rn- Je rappel mon assurance pour leur faire comprendre que je commence à en avoir marre de cette histoire et qu'il faudrait trouver une solution car la voiture se dégrade de jour en jour . Comme à chaque fois il me comprenne et vont prendre les choses en main (appel de l'expert etc etc) et que leur service technique me rappellera dans les 72 heures (j'attend encore)rnJe rappel l'expert à 16h40 le même jour afin de lui expliquer tous cela et que je souhaiterais etre présent quand il viendra voire le véhicule car ca devient du n'importe quoi.rnRendez vous pris pour le 22 Janvier mais pas d'horaire fixe ni de tranche horaire donc obliger de galérer toute la journée devant le garage dans le froid .rnIl constate que le véhicule à été mal nettoyer ainsi que les autres problèmes et me dis qu'il va recontacter la société de nettoyage(qui va soit disant s'asseoir sur la prochaine facture) et que pour le reste je devrais payer ???rnMais qu'il me rappel pour me dire quand le véhicule sera repris en charge (appel que j'attend toujours comme d'habitude me dirais vous)rnJe rappel le 06 Février :rn- L'expert : On me fait savoir qu'ils sont relancés la société de nettoyage hier mais elle ne répond pas , et que les travaux sont estimés à environ 700 € en date du 01 Février, je demande pour le coffre on me dit qu'ils ne savent pas si l'expert la pris en compte mais qu'ils sont bien les photos .rnQu'ils vont lui laisser un message afin de corriger le prix si le coffre est prix en compte.rn- Mon assurance qui me répète le meme blabla habituel .rnrnvoilà désolé pour ce long message mais j'ai préféré que ce soit le plus complet que possible .rnMerci à vous